

Calendrier

DISPONIBILITE DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Du vendredi 15 décembre 2017 au lundi 15 janvier 2018, (lien à venir). Aucun dossier ne sera transmis par voie postale.

EPREUVES D'ADMISSIBILITE (QCM) :

Samedi 24 mars 2018 de 9h à 11h, ou de 9h à 11h40 (pour les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps). A la Faculté de Médecine et Pharmacie de Poitiers - 6 rue de la Milétrie 86 000 Poitiers. Il faut être sur place au plus tard à 7h30. Publication des résultats : Vendredi 27 avril 2018 à 14h.

EPREUVES D'ADMISSION (DICTEE + ORAL) :

Dictée : mardi 5 juin (matin)

Entretiens : du mardi 5 juin après-midi au vendredi 11 juin matin.

A la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers (6 rue de la Milétrie)

Publication des résultats : mercredi 20 juin 2018 à 14h.

Inscription

En application de la réglementation en vigueur (décret n° 2013-798 du 30 août 2013), les candidats à une inscription en vue du certificat de capacité d'orthophoniste doivent justifier:

- soit du baccalauréat
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale
- soit d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, conformément aux dispositions de l'article L. 613.5 du code de l'éducation

Les candidats inscrits en terminale sont autorisés à passer les épreuves de sélection mais leur admission définitive est conditionnée par la réussite au baccalauréat.

Epreuves

Epreuves		Modalités	Durée	Note	Coef.
Admissibilité	Maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la grammaire et culture générale	QCM*	120 min	/20	1
Admission	Dictée	Ecrit	40 min	/20	1
	Epreuve orale destinée à évaluer les structures de communication orale, les qualités élocutoires, le comportement	Oral	20 min	/20	3

(*) Questionnaire à choix multiples

ADMISSIBILITE :

A l'issue des épreuves d'admissibilité, une liste des candidats admissibles est établie. Seuls ces candidats sont autorisés à passer les épreuves d'admission.

ADMISSION :

Lors de l'épreuve orale d'admission, le jury prend en compte dans l'évaluation des aptitudes du candidat, le certificat médical ORL et la mesure d'acuité visuelle.

L'admission définitive résulte des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité et d'admission. Notes éliminatoires :

- 0/20 à la dictée
- inférieure à 10/20 à l'épreuve orale

Pour départager les exæquo, il est tenu compte de la note obtenue à l'épreuve orale, puis à la dictée, et ensuite à l'épreuve d'admissibilité.

Le jury arrête la liste des candidats autorisés à s'inscrire en première année du certificat de capacité d'orthophoniste dans la limite du nombre de places fixé par arrêté ministériel. Il est établi une liste principale et une liste complémentaire afin de tenir compte d'éventuels désistements.



Le jour du concours

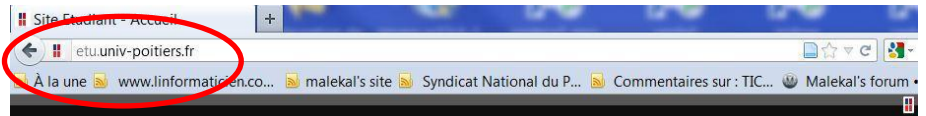
Les candidats devront se présenter munis de leur convocation et d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport).

Sans ces documents, l'accès à la salle du concours leur sera interdit.

Pour l'épreuve d'admissibilité, l'usage de tout dictionnaire, matériel électronique ainsi que téléphone portable est rigoureusement interdit. Le candidat devra se munir d'un stylo noir ou d'un feutre noir et ne pas utiliser de correcteur blanc ; les réponses non lues par le lecteur optique sont comptées comme fausses, sans recours possible.

Etape 1 – Pour consulter vos notes, vous devez d’abord activer votre compte SEL (Service En Ligne)

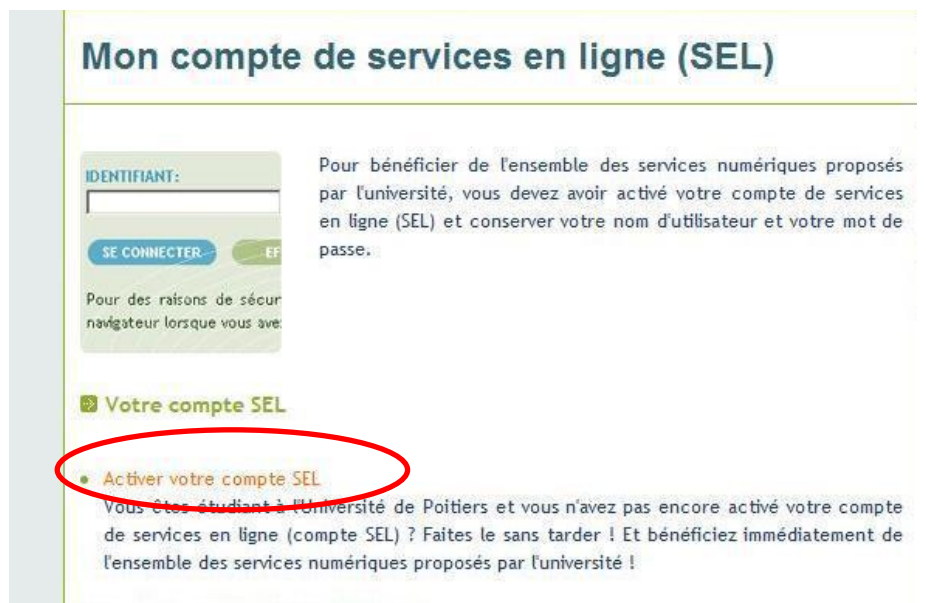
Aller sur le site <http://etu.univ-poitiers.fr>



Dans le menu INCONTOURNABLE,
cliquer sur « activation du compte SEL »



Cliquer ensuite sur « activer votre compte SEL »



Prendre connaissance de la charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers et cochez la case.

Cliquer ensuite sur le rectangle gris « activer mon compte sel »

Activation du compte de services en ligne

Une adresse électronique et bien d'autres services !

En activant votre compte de services en ligne (compte SEL), vous bénéficiez automatiquement d'une adresse électronique de type "prenom.nom@etu.univ-poitiers.fr" (sauf cas de doublons).

Votre compte SEL vous donne également accès à l'ensemble des services numériques proposés par l'Université de Poitiers :

- accès au système d'information documentaire de la bibliothèque universitaire ;
- accès à la plateforme pédagogique de l'université ;
- accès à la plateforme d'autoformation en ligne du C2i ;
- accès à la plateforme d'apprentissage en ligne de la Maison des Langues ;
- accès à votre bureau virtuel ;
- inscription aux activités sportives du SUAPS ;
- connexion au réseau sans fil (WIFI) de l'université ;
- accès aux postes de travail des salles informatiques en libre accès (selon UFR) ;
- et bien d'autres services...

Je certifie avoir pris connaissance de la charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers et l'accepter sans restriction.

Activer mon compte SEL

➤ et bien d'autres services...

Je certifie avoir pris connaissance de la charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers et l'accepter sans restriction.

Activer mon compte SEL

Saisir votre numéro d'étudiant (ce numéro figure sur votre convocation) ainsi que votre date de naissance

Identification

Pour vous identifier, veuillez saisir :

Votre numéro d'étudiant (présent sur votre carte d'étudiant) :

Votre date de naissance (au format jj/mm/aaaa) :

Valider

Activation du compte de services en ligne

Mot de passe

Choix du mot de passe

Pour activer votre compte de services en ligne, vous devez choisir un mot de passe. Ce dernier doit contenir au moins 8 caractères (sans caractères accentués, ni "ç") et répondre au minimum à 3 des 4 critères de sécurité suivants, pour être un mot de passe robuste :

- des lettres en minuscule ;
- des lettres en majuscule ;
- des chiffres ;
- des signes de ponctuation.

Votre mot passe :

Confirmez votre mot de passe :

Force de votre mot de passe :

Réinitialisation du mot de passe

En cas de perte de votre mot de passe, vous devrez fournir la réponse à l'une des questions qui vous sont proposées.

Choisissez une question dans la liste :

 ▼

Votre réponse

Valider

Choisir votre mot de passe en tenant compte des contraintes de mot de passe.

Choisir une question et indiquer une réponse adéquate. Utiliser de préférence une question et une réponse qui ne risque pas de changer.

Si vous n'avez pas respecté les contraintes, un message d'alerte s'affichera pour modification.

Votre mot passe :

Confirmez votre mot de passe :

Force de votre mot de passe :

Mot de passe trop court (minimum 8 caractères)

Dans le cas contraire, vous aurez le message suivant : « mot de passe robuste »

Choix du mot de passe

Pour activer votre compte de services en ligne, vous devez choisir un mot de passe. Ce dernier doit contenir au moins 8 caractères (sans caractères accentués, ni "ç") et répondre au minimum à 3 des 4 critères de sécurité suivants, pour être un mot de passe robuste :

- des lettres en minuscule ;
- des lettres en majuscule ;
- des chiffres ;
- des signes de ponctuation.

Votre mot passe :

Confirmez votre mot de passe :

Force de votre mot de passe :

Mot de passe robuste ✓

Après validation, vous aurez une confirmation.

Activation du compte de services en ligne

Confirmation

Félicitations !

Votre compte de services en ligne est activé. Voici vos paramètres personnels :

Vos informations personnelles (compte SEL) :

- Nom complet : Compte de démonstration
- Code étudiant : 30000000
- Login ou nom d'utilisateur : demo
- Mot de passe : Ads,15!Tgs56
- Adresse électronique : demo@etu.univ-poitiers.fr
- Mobile : 0606060606

Informations pour retrouver votre mot de passe :

- Question : Le nom de jeune fille de ma mère
- Réponse : démonstration

Paramètres de votre messagerie :

- Serveur de courrier entrant (POP, IMAP) : mail.univ-poitiers.fr
- Serveur de courrier sortant (SMTP) : smtp.univ-poitiers.fr
- Login ou nom d'utilisateur : celui de votre compte SEL
- Mot de passe : celui de votre compte SEL

Les services à votre disposition :

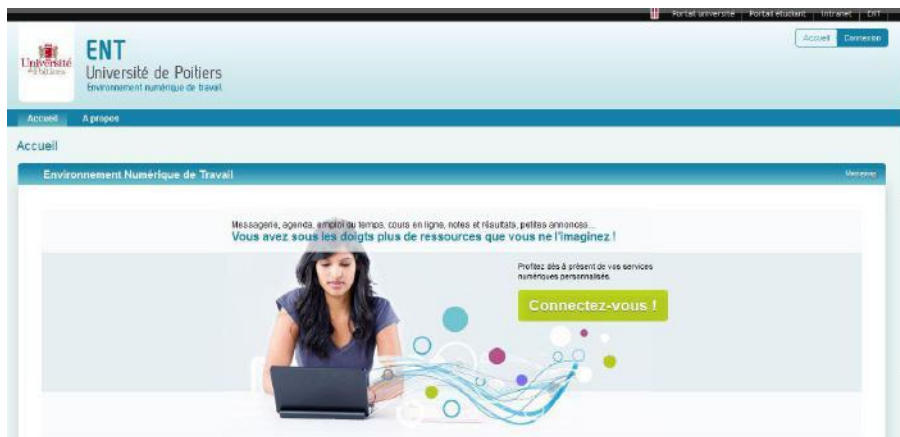
- Retrouvez tous vos services en ligne sur votre [environnement numérique de travail](#).

[Quitter](#)

Etape 2 – Consulter vos notes

Allez sur le site :

<https://ent.univ-poitiers.fr/>



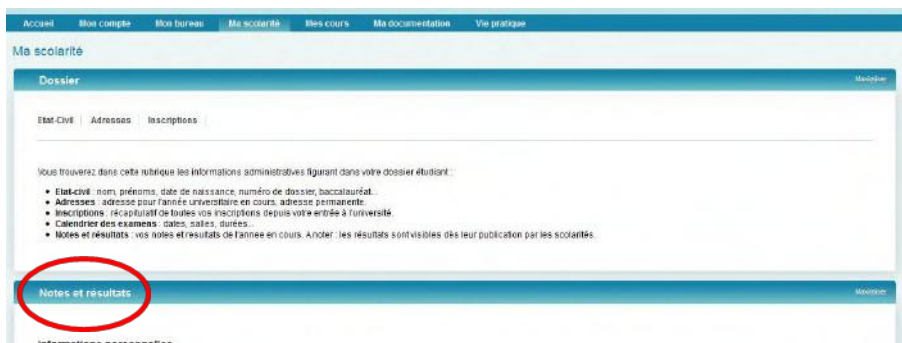
Entrez votre identifiant et votre mot de passe de compte SEL (services en ligne).



Vous avez le menu suivant :

Vous avez accès à un menu :

« Notes et résultats »



Notes et résultats

Informations personnelles

Nom et prénom
Date de naissance
Numéro de dossier

Relevés de notes disponibles (publiés par votre service de scolarité)

Attention : les notes proposées sont soumises à la délibération du jury.

Aucun relevé n'a été publié par le service de scolarité pour vos inscriptions.

Notes et résultats

[Retour](#)

Informations personnelles

Nom et prénom

Date de naissance

Numéro de dossier

Relevés de notes disponibles (publiés par votre service de scolarité)

Attention : les notes proposées sont soumises à la délibération du jury.

▶ 2006

▼ L1 Droit groupe A(Session 2) [publié à partir du 11/07/2007]

[Imprimer la version PDF](#)

Code	Type	Libellé	Année	Session	Note	Résultat	Mention	Crédits
D1D011 - 400	VET	L1 Droit groupe A	2006	2	10 /20	Admis	Passable	60
D1D0007U	ELP	U1 -S1 - Coef. 2	2006	1	19,75 /40 (+0,25)	Admis		12
D1D0015C	ELP	- Introduction historique au droit cours	2006	2	1 /10			
D1D0016C	ELP	- Introduction au droit pénal cours	2006	2	3,25 /10			
D1D0017C	ELP	-Sociologie politique cours	2006	2	6 /10			